

A LA UNE

Notre responsabilité est l'action collective !

Les résultats des dernières élections régionales sont maintenant connus de tous. Un citoyen sur deux n'a pas voté. Dans le même temps l'Observatoire de la pauvreté et de l'Exclusion Sociale vient de remettre son rapport annuel (<http://www.inegalites.fr>).

Il porte une appréciation sur les effets de la crise en s'appuyant sur les travaux réalisés par l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques* et annonce une hausse de 240 000 du nombre de personnes pauvres, portant le taux de pauvreté en France de 13,4% à 13,7%, soit plus de 8 millions de personnes.

Crise civique et crise sociale se rejoignent : l'économie sociale a des réponses à apporter.

L'économie sociale et solidaire construit une économie impliquée, en proximité des territoires, avec une ambition de transformation sociale. Elle recherche le bien commun et non l'intérêt particulier en mettant en priorité le projet social et les personnes. L'ensemble de ses valeurs et de ses principes sont inscrits dans les fondements juridiques de ses organisations de personnes, qu'elles soient associations, coopératives ou mutuelles. Ils garantissent une gouvernance démocratique, une non-appropriation individuelle des résultats, la finalité sociale et sociétale de leur projet.

Acteur essentiel de la vie locale, l'économie sociale et solidaire souhaite relever les défis économiques et sociaux actuels. Pour avancer dans cette démarche, les acteurs de l'économie sociale et solidaire ont fait des propositions à travers une « plateforme pour un autre développement de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur » (cf. Etoile n° 85 Février 2010).

*(OFCE, <http://www.ofce.sciences-po.fr>)

Plus que jamais, ces propositions restent d'actualité et doivent être prises en compte pour une meilleure justice sociale :

- Le défi démocratique – **Construire des réponses collectives dans chaque territoire** : Pour se donner les moyens d'agir davantage, la Chambre Régionale a nommé des délégués départementaux en responsabilité d'organiser dans chaque territoire une représentation des intérêts des acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- Le défi économique – **Favoriser un autre modèle d'entreprise** : Pour renforcer la politique de soutien en faveur des formes statutaires de l'économie sociale et solidaire, la Chambre Régionale a engagé un travail de fonds sur la reconnaissance de l'innovation sociale portée par nos organisations.
- Le défi social et éducatif – **Soutenir des projets « durables » au plus près des territoires et des populations** : Pour une meilleure prise en compte, par la mesure, des contributions des acteurs de l'économie sociale et solidaire, la Chambre Régionale vient de lancer une large concertation pour la création d'un indice territorial de l'utilité sociale.

Cela signifie travailler à renforcer notre légitimité, appuyer et soutenir les innovations sociales dans notre région, mais cela suppose aussi d'imaginer des dynamiques coopératives et d'alliances avec d'autres acteurs extérieurs à notre forme d'économie.

C'est ainsi, en renforçant notre mobilisation collective, que nous pourrons ensemble contribuer à la promotion des fondements, des valeurs et des pratiques de nos entreprises et ainsi placer le volontariat, la démocratie et la primauté de l'Homme sur le capital au centre de notre modèle de développement.

Marcelle GAY
La Présidente

SOMMAIRE

Rendez-vous

p. 2 à 4

Actus

p. 5 à 8

Communiqués de presse

p. 9 à 10

A lire

p. 11

Bouches du Rhône

Réunion d'information du statut SCOP et SCIC

L'URSCOP organise une réunion d'information sur le statut SCOP et SCIC, seront abordés : le statut SCOP, sa philosophie, ses avantages ainsi que les aides apportées aux créateurs (conseils et financements).

Date : les mercredis 14 et 28 avril 2010 à 15h

Lieu : Marseille – 8 rue des Fabres

Renseignements et inscriptions : URSCOP - 04.91.90.19.35

Rencontre publique : La croissance de l'aide alimentaire : enjeu de société ou business social ?

A l'échelle internationale, la barre du milliard de personnes souffrant de sous alimentation a été franchie en 2009. Dans les pays occidentaux, certaines études font état de 40% de perte de la nourriture produite. En France, la campagne des restos du cœur affichait en 2009 un nombre de bénéficiaires 10 fois supérieur à celui de la campagne de 2005-2006. Dans le même temps, les difficultés économiques rencontrées par les producteurs et par les consommateurs s'accroissent. Face à ces constats paradoxaux, les réponses sont multiples. Les nouvelles pratiques s'inscrivent dans les circuits économiques et des partenariats très différents des systèmes traditionnels : renforcement de l'aide alimentaire via les dons et les appels d'offre publics, développement d'épiceries sociales et solidaires, émergence de pratiques locales retissant des liens de solidarité entre producteurs et consommateurs...

Si l'aide alimentaire constitue un enjeu de société, elle correspond aussi à la croissance d'un nouveau marché économique dont les ressorts font débats.

Quelles sont les dynamiques économiques qui sous-tendent les dispositifs d'aide alimentaire ? Comment ces dispositifs évoluent-ils dans le temps ? Quels questionnements et quelles nouvelles régulations appellent-ils ?

Cette rencontre sera introduite par l'analyse d'un panel de pratiques implantées en région PACA réalisée par une promotion d'étudiants du Master RH-Economie Sociale et Solidaire de l'Université de la Méditerranée. Leur lecture de terrain croisera des points de vues d'experts, de professionnels, de praticiens, d'élus et de citoyens.

Inscription au buffet (offert) : contact.essem@gmail.com

Date : le vendredi 23 avril 2010 de 9h à 17h

Lieu : Marseille – 14 Rue Puvis de Chavannes - Faculté des Sciences Economiques et de Gestion – Amphi A au RDC

Renseignements : www.laplateforme.org, www.apeas.fr, www.cresspaca.org

Journée Régionale Solidarité Intergénérationnelle et Solidarité Familiale, notamment face à la maladie d'Alzheimer

L'URAF-PACA organise le 30 avril 2010 dans les locaux de l'Hôtel de Région une journée régionale sur le thème « Solidarité Intergénérationnelle et solidarité familiale, notamment face à la maladie d'Alzheimer ».

Mot d'ouverture de Monsieur Michel Vauzelle, Président de la Région (ou son représentant) et de Monsieur Michel Lecarpentier, Président de l'URAF-PACA.

Date : le vendredi 30 avril 2010 de 8h30 à 16h30

Lieu : Marseille – 27, place Jules Guesde - Hôtel de Région

Renseignements et inscriptions : URAF-PACA- Tél : 04.91.06.49.72 E-mail : uraf.paca@wanadoo.fr

Bouches du Rhône

Réunion d'information Microprojets

Le dispositif Microprojets vise à soutenir des activités nouvelles, en phase d'amorçage et qui répondent aux critères du Fonds Social Européen et du Conseil Régional PACA. Si vous êtes une structure collective sous forme associative ou coopérative, vous pouvez prétendre à une subvention de 23 000 euros maximum réservée exclusivement pour le financement des frais liés directement à la mise en œuvre de votre nouveau projet (salaires chargés, charges directes de fonctionnement...). 70 microprojets seront soutenus entre 2009 et 2011.

La CRESS PACA vous propose d'assister à une réunion d'information collective de présentation du dispositif Microprojets dans nos locaux. Pour en savoir plus : www.cresspaca.org

Date : le mercredi 5 mai 2010 de 14h30 à 16h

Lieu : Marseille – 19 rue Roux de Brignoles

Renseignements et inscriptions : CRESS PACA – 04 91 54 96 75 ou microprojets@cresspaca.org –

Fiche d'inscription sur www.cresspaca.org

Vaucluse

Les 10 ans de la Boutique de Gestion Activ Conseils et les 5 ans de CREA

Depuis 10 ans la Boutique de Gestion conseille les futurs entrepreneurs dans leurs démarches pour créer et pérenniser leur entreprise. En 5 ans CREA a accompagné plus de 130 créateurs dans le test de leur activité.

Le 15 avril La boutique de Gestion fêtera ses 10 ans, et CREA ses 5 ans : ouverture des tables rondes dès 16h :

- Le financement des projets
- La création d'entreprises dans les mutations économiques des territoires

A partir de 18h30 : remise du prix du concours des créateurs.

Date : le jeudi 15 avril 2010 à 16h

Lieu : Avignon – 2 Rue du Rempart Saint-Lazare - Grenier à sel

Renseignements : Boutique de Gestion – 04 90 14 69 99

Réunion d'information du statut SCOP et SCIC

L'URSCOP organise une réunion d'information sur le statut SCOP et SCIC, seront abordés : le statut SCOP, sa philosophie, ses avantages ainsi que les aides apportées aux créateurs (conseils et financements).

Date : le vendredi 30 avril 2010 à 14h

Lieu : Saint-Saturnin les Avignon – Allée de Gromelle - Les Papeteries de Gromelle

Renseignements et inscriptions : URSCOP - 04.91.90.19.35

Hauts Alpes

Action de sensibilisation à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

Que vous soyez dirigeant bénévole ou salarié d'une association, d'une coopérative ou d'une mutuelle, la question de la gestion des compétences et des ressources humaines est essentielle pour le développement de votre structure. Aussi, l'Udess 05 organise une action de sensibilisation à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Cette action est réalisée dans le cadre d'une convention avec l'Etat et en partenariat avec Uniformation. Elle est destinée aux dirigeants des structures œuvrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes. Afin de vous informer sur les objectifs, les impacts et la mise en œuvre d'un plan GPEC, nous vous proposons d'assister à des réunions d'information, animées par le Cabinet conseil INITIATIVE, en collaboration avec l'Udess 05.

Ces réunions seront aussi l'occasion de vous faire part des différents modules de formation et de l'appui individualisé dont vous pourrez bénéficier gratuitement. Merci de vous inscrire en ligne sur gpec-udess05.novadev-online.fr

Date : du 16 au 27 avril 2010

Lieu : Gap, Briançon, Guillestre, Embrun, Laragne

Renseignements : Udess 05 – Mélanie Mulet - melaniemulot@cbe-sud05.org - 04 92 53 30 96

Hautes Alpes

3^{ème} rencontre départementale de la JPA 05

La JPA 05 organise en partenariat avec l'Etat (DDCSPP, IA), le Conseil Général, la Ville de Gap, la CAF, la MSA, l'Union des centres sociaux, le REAAP, l'Udaf, Les PEP 05, les Ceméa, l'APF, la FCPE etc. La 3^{ème} rencontre départementale de la JPA 05 sur le thème : *Construire son autonomie « Inscrire son enfant en colo, ce n'est pas s'en débarrasser »*.

11h Conférence du Dr Stéphane Clerget, pédopsychiatre

14h Table ronde sur la complémentarité éducative

Inscription à renvoyer à La JPA 05 par courrier ou courriel avant le 20 avril 2010

Date : le lundi 26 avril 2010 de 9h30 à 16h

Lieu : Gap – Place Saint Arnoux - Conseil Régional

Renseignements et inscription : La JPA 05 Résidence Les Hironnelles 3A - Domaine des Marronniers - 05000 GAP

Ou lajpa05@gmail.com - 04 92 53 71 51

Alpes de Haute Provence

Forum Provence Contact Emploi

Lors de la dernière édition, 130 exposants étaient présents sur les 2 000 m² du Palais des Congrès. 5000 candidats s'y sont précipités et plus de 500 personnes, de tout niveau de qualification et d'expérience, ont trouvé un emploi. Les entreprises recrutant en direct répondent présentes pour la 5^{ème} édition de ce forum de recrutement en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Tous les profils sont ciblés, de tout niveau de compétence, de qualification et d'expérience. L'entrée est libre, gratuite et sans préinscription. Pour se rendre gratuitement via les "cars de l'emploi" : réservation possible à compter du 15 avril 2010 au 04 92 30 05 25. Ce forum emploi demande toutefois une réelle préparation de chacun. Rien ne doit être laissé au hasard pour avoir une chance de convaincre les recruteurs lors de pré-entretiens d'embauche pendant Provence Contact Emploi.

Date : le samedi 24 avril 2010 à 9h00

Lieu : Digne les Bains

Renseignements : info@carrefoursemploi.org - www.carrefoursemploi.org - 01 53 95 15 15

Paca

Conférence de Presse Crédit Mutuel Méditerranéen

Le Crédit Mutuel Méditerranéen vous propose de participer à la conférence de presse de présentation du résultat 2009 au siège de leur banque mutualiste régionale.

Date : le lundi 19 avril 2010 à 11h

Lieu : Marseille – 494 avenue du Prado

Renseignements : Fabrice Le Ru – Crédit Mutuel Méditerranéen – 04 91 23 74 87 ou lerufa@cmsem.creditmutuel.fr

Recrutement Master RH-Economie Sociale et Solidaire

Le Master RH-Economie sociale et solidaire : organisations et projet de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de la Méditerranée, recrute dès le mois de mars sa dixième promotion en formation initiale et continue. La formation démarrera mi septembre 2010 à raison de deux jours par semaine : le jeudi et le vendredi. Possibilité de VAP et de VAE.

Pour plus de renseignements : Valérie Pencenat :

valerie.pencenat@univmed.fr ou Master.ess@sceco.univmed.fr - 04 91 14 08 79

Source : Université de la Méditerranée II

Le FAIL 13 propose des missions d'animations et de communication pour des personnes en Service Civil Volontaire

Le Service Civil Volontaire permet aux personnes âgées de 16 à 25 ans de s'engager, pour une durée entre 6 et 12 mois, dans une mission indemnisée, au service de la collectivité et de l'intérêt général. La Ligue de l'enseignement-fédération des amis de l'Instruction Laïque propose plusieurs missions : lecture, web reporter, soutien au bénévolat, solidarité internationale, Agenda 21.

Source : Ligue de l'enseignement – FAIL 13 – 04 91 24 31 60

Paca

Assemblée Générale de l'UNAT PACA

L'Union Nationale des Associations de Tourisme en Provence Alpes Côte d'Azur a tenu son Assemblée Générale le mardi 30 mars à Martigues, au village vacances Le Pescadou géré par Odesia Vacances. Environ 45 personnes étaient présentes lors de cette journée (21 associations membres ; représentants du Conseil Régional, du Comité Régional du Tourisme, de la Chambre régionale d'Agriculture, de l'UNAT nationale ; adjoint au Tourisme de la Mairie de Martigues ; Université d'Avignon ; associations d'éducation à l'environnement et au développement durable).

La première partie a été consacrée à l'Assemblée statutaire avec l'approbation des rapports de l'exercice 2009 et la validation du plan d'action et du budget prévisionnel 2010. Puis, la matinée s'est achevée avec les interventions de Camille Marmet, coordinatrice des régions à l'UNAT nationale, Gil Pons, chargé de mission au service Tourisme du Conseil Régional, Yannick Lemagadure, chargé des études et du développement au Comité Régional du Tourisme et Pierre Meffre, Président de la Commission Tourisme du Conseil Régional.

La suite de la journée a été consacrée à la thématique « Tourisme et Développement Durable ».

Le buffet du déjeuner a été entièrement préparé par des membres de CIVAM Paca (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) qui sont des producteurs locaux, ce qui s'inscrit parfaitement dans la démarche qu'engage actuellement l'UNAT PACA avec la mise en place de circuits courts d'approvisionnement.

L'après-midi, les membres du groupe de travail « Tourisme et Développement Durable » de l'UNAT PACA ont dressé le bilan des actions et supports déjà réalisés et annoncé les actions prévues ces deux prochaines années. André Pinatel, Président de la Chambre régionale d'Agriculture et Kacem Boussouar, chargé du développement des circuits courts, ont abordé la mise en place de ce type d'approvisionnement et les perspectives d'actions entre les producteurs et les opérateurs du tourisme associatif à vocation sociale. Une convention de partenariat a été signée entre l'Union et la Chambre d'Agriculture ; l'objet étant de faciliter la mise en place de ces circuits courts d'approvisionnement. Puis Alexandre Noël, chargé de mission au service Tourisme du Conseil Régional a exposé les dispositifs et actions de la Région en matière de développement durable et de gestion environnementale. Louis Basdevant, Trésorier de l'UNAT nationale, a présenté les principes d'engagement de l'UNAT en matière de développement durable ainsi que les actions 2010-2012 qui en découlent.

Pour en savoir plus sur les actions de l'UNAT PACA en matière de développement durable :

www.unat-paca.asso.fr/tourisme_durable.asp

Source : UNAT PACA

Paca

La CEPAC inaugure sa Maison BDR

La Caisse d'épargne Provence-Alpes-Corse (Cepac) entend faire savoir qu'elle accompagne, au cœur des régions, l'ensemble des acteurs qui participent au développement local et régional. Pour cela, elle a mis sur pied une véritable marque, la « Banque des décideurs en région » (BDR), dont elle a été pilote pour l'ensemble du groupe. La BDR s'adresse aux entreprises, aux collectivités et institutionnels locaux, aux organismes de l'économie sociale et du logement social et aux professionnels de l'immobilier. Elle regroupe dans une même structure l'ensemble des équipes commerciales dédiées à ces marchés et entend favoriser la transversalité et les synergies. Pour faire connaître cette évolution, la Cepac vient d'en inaugurer la vitrine commerciale, la « Maison de la Banque des décideurs en région », sur le cours Pierre Puget, à Marseille. Se voulant totalement ouverte sur l'extérieur, la Maison BDR mêle des zones de détente pour les clients (web café, espace presse, etc.), lieux de travail, zones modulables de réunion.

Source : CRESS PACA – www.cresspaca.org

Le Pôle Service à la Personne lance une campagne de communication

Le Pôle Service à la Personne a mis en place une campagne de communication et de valorisation des prestataires de services à la personne sur la région PACA.

Cette campagne, vise à mettre en avant les 3 atouts des prestataires agréés services à la personne :

- La compétence des intervenants : qualité du recrutement, professionnalisation et sérieux des intervenants
- La garantie de service : pas de mauvaise surprise liée à la défection de l'intervenant
- Pas de responsabilité d'employeur : les formalités administratives sont supportées par le prestataire agréé services à la personne, et communique sur le « plus » de faire appel à une structure agréée, « Le détail qui change tout ».

Les plaquettes de communication sont déclinées sur 2 visuels : un visuel axé sur la garde d'enfants, et l'autre, plus général qui met en avant la tranquillité d'esprit du bénéficiaire qui fait appel à un prestataire agréé services à la personne.

Au début de l'année 2010, la première phase de la campagne a été initiée par la mise en ligne d'un mini-site ludique www.unnomquienditlong.com qui permet de jouer avec les différents types de services, de créer des noms d'intervenants mais aussi de consulter l'annuaire membres en ligne sur le site www.psppaca.fr et de rechercher un prestataire de la région PACA.

Source : PSP PACA - 04 91 31 10 24 - www.psppaca.fr

Retour sur les Trophées RSE 2010

Le 18 mars au soir, plus de 400 personnes au Palais des Congrès de Marseille ont assisté à la soirée de remise des trophées de la RSE PACA.

Trophées qui ont récompensé les initiatives, petites et grandes, sociales, environnementales, territoriales qui ont été intégrées à leur stratégie d'entreprise, tournées vers le développement durable et prenant en compte son impact sociétal.

Une grande première pour ce cru 2010, deux entreprises de l'économie sociale et solidaire se sont vues attribuer un trophée :

- Trophée Régional PACA 2010 de la TPE : Acta Vista, association, restauration et sauvegarde du patrimoine.
- Trophée RSE départemental Bouches du Rhône : Arcade assistance, association, services à la personne.

La CRESS a fait partie du jury « entreprises de – de 50 salariés » et l'Usgeres du jury « entreprises de + de 50 salariés ».

Il est à noter que les 18 et 19 mars, plus de 800 professionnels ont participé aux 12 ateliers, visité les 35 stands et ont suivi la plénière et la table ronde de synthèse.

Source : www.rsepaca.fr

France

Semaine de la coopération à l'école

Du 22 au 26 mars 2010 a eu lieu, pour la huitième année, la Semaine de la coopération à l'école, initiée par l'Office central de la coopération à l'école et le Groupement National de la Coopération, sur le thème de l'échange des pratiques coopératives, de l'école au lycée.

La Semaine de la coopération à l'école a pour but de sensibiliser les jeunes, le monde éducatif, le grand public aux valeurs et aux principes de la coopération et de valoriser la pédagogie coopérative. Une semaine pour développer l'apprentissage de la coopération à l'école. Apprendre et vivre ensemble en coopération, c'est apprendre et vivre avec les autres, par les autres, pour les autres, et non pas seul contre les autres. Des fiches pédagogiques et outils, rédigés par des enseignants, militants de la coopération et de la pédagogie coopérative, membres de l'OCCE, pour les écoles élémentaires et les collèges sont téléchargeables sur le site de l'opération : www.semaine.coop.

Les objectifs de cette action sont multiples : proposer à ceux qui pratiquent au quotidien la coopération dans le cadre scolaire, de donner à voir leurs pratiques à travers la mise en valeur de projets au niveau local, régional, ou national, initier les élèves à la coopération et leur permettre d'en identifier les éléments essentiels, développer une approche active de la connaissance et de l'apprentissage du débat démocratique. A travers cette opération, des liens peuvent aussi se créer avec les structures coopératives du secteur économique.

La Semaine de la coopération à l'école, qui associe le monde de l'école et les entreprises coopératives dans leur diversité (coopérative de production, coopératives agricoles, banques coopératives, coopératives de consommateurs, etc.), vise également à mieux connaître les sociétés coopératives et leurs pratiques en favorisant l'organisation de rencontres et parfois de visites.

Source : OCCE

La Fondation du Crédit Coopératif fête son anniversaire

La Fondation du Crédit Coopératif célèbre son 25^{ème} anniversaire le 1^{er} décembre 2009 au Musée Dapper à Paris sur le thème « Des engagements pour une Economie sociale ouverte sur le monde et l'avenir ». Une Economie sociale qu'Edgar Morin, dans un message introductif, a affirmé comme étant une alternative. Un 25^{ème} anniversaire salué par un discours de clôture de Frédéric Mitterand, Ministre de la Culture et de la Communication pour qui « rien n'est plus durable que ce qui est collectif et coopératif ». Les Prix Jacques Moreau et Charles Gide du meilleur reportage en Economie sociale ont été décernés par le Président du jury, Philippe Frémeaux, Directeur de la rédaction d'Alternatives Economiques, et Jean-Claude Detilleux, Président de la Fondation, à Didier Bieuvelet pour son article « Les arts de la laine en coopérative », publié dans l'Age de faire, juillet-août 2008, sur la SCOP Ardelaine ; et le 1^{er} Prix Iona Doklean pour son reportage « L'énergie verte, moteur d'Enercoop », Institut Pratique de Journalisme.

Source : La lettre de l'Economie Sociale n° 1365 du 11 au 17 mars 2010

Représentativité patronale : l'USGERES saisit à nouveau le Conseil d'Etat

L'Union de Syndicats et groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Economie sociale –USGERES – a déposé, le 17 février, une nouvelle requête en contentieux au conseil d'Etat pour faire reconnaître sa représentativité patronale au plan national. L'USGERES, qui fédère plus de 60 000 employeurs et 750 000 salariés, est la seule organisation professionnelle interbranches du « hors champ » à n'avoir aucun siège dans les instances nationales et territoriales du dialogue social, et ce malgré l'existence d'un champ actif de négociation et des résultats significatifs lors des deux derniers scrutins prud'homaux (plus de 19% des voix dans le collège employeurs en 2008 pour l'Association des employeurs de l'Economie sociale). Sa demande officielle de représentativité formulée en juillet 2009 au Ministre du Travail et relancée début décembre auprès du Premier Ministre n'ayant pas abouti, l'USGERES s'en remet, par conséquent, aux tribunaux compétents pour arbitrer une situation jugée inéquitable au regard de la contribution des employeurs de l'Economie sociale au développement de l'emploi dans notre pays (10% de l'emploi pour l'ensemble de l'Economie sociale). Pour affirmer sa volonté de faire bouger les lignes sur la question de la représentativité patronale, l'USGERES a, en outre, demandé au Ministre du Travail d'inscrire à l'Agenda social de l'année 2010 la réunion d'un « Grenelle du patronat », permettant de travailler sur de nouvelles recompositions et d'examiner des critères de mesure. L'USGERES demande au conseil supérieur de la prud'homie et le conseil d'administration de l'ANACT. L'USGERES, qui a ouvert des discussions sur ces sujets avec d'autres organisations patronales, compte également sur cette démarche pour faire avancer le débat sur place de l'économie de proximité dans le paysage social français. Plus d'informations sur : <http://www.usgeres.fr/>

Source : La lettre de l'Economie Sociale n° 1365 du 11 au 17 mars 2010

Pendant la Semaine du Développement durable, prenez le climat entre vos mains !

La Semaine du développement durable approche ! Vous souhaitez proposer à votre collectivité, entreprise, école, association, une animation sur le thème de l'édition 2010 « Changeons nos comportements » ? Vous voulez communiquer de manière engageante sur le changement climatique ? Rien de plus simple ! Contactez l'équipe du climat entre vos mains qui met à votre disposition gratuitement son calculateur convivial et son savoir-faire pour toucher les personnes de votre structure et les inciter à adopter les habitudes quotidiennes favorables à un climat stable. Seule condition : avoir un ou plusieurs ordinateurs branchés sur internet à disposition du public. De plus, des affiches pour animer ce stand et un mode d'emploi pour utiliser au mieux le calculateur sont proposées. Sont mis également à votre disposition des exemplaires du récent numéro spécial de La Revue Durable consacrée au climat pour que les visiteurs aient accès à des informations de première main sur le changement climatique (seule une contribution aux frais postaux sera demandée).

N'attendez plus à contribuer à l'élan collectif !

Toutes les manifestations seront annoncées sur le site www.leclimatentrenosmains.org

Pour plus de renseignements : Sylvia Generoso – sylvia.generoso@larevuedurable.com

Source : La Revue Durable

Participez aux à la 4^{ème} édition des Trophées du Tourisme responsable 2010

Pour la troisième année consécutive, le comité 21 s'engage au côté de Voyages-sncf.com pour promouvoir le tourisme durable. Divisés en sept catégories de métiers ouvertes aux professionnels ; territoires, associations, ils ont pour ambition de récompenser celles et ceux qui proposent et accueillent les voyageurs avec une offre variée, responsable, de qualité, mais aussi et surtout désirable. Le Trophée Humanitaire Routard.com est quant à lui, ouvert aux voyageurs. Présidé cette année par Nicolas Vanier, le jury se compose de 21 personnalités engagées, expertes du tourisme et du développement durable, dont le Comité 21 et plusieurs de ses adhérents (Agir pour un tourisme responsable (ATR), le Centre d'études des tours opérateurs (CETO), la Fondation européenne pour l'éducation à l'environnement (FEEE), la Fondation Nicolas Hulot (FNH), Max Havelaar France, la SNCF, l'Unicef, le WWF (France).

Collectivités locales, acteurs du tourisme, associations, vous êtes tous concernés par cette nouvelle édition des Trophées du tourisme responsable. **Envoyez dès aujourd'hui et jusqu'au 15 mai 2010 vos candidatures.**

Contact : Matthieu Gauvin – 01 55 34 75 28 – gauvin@comite21.org

Inscription sur le site : www.tropheesdutourismeresponsable.com

Europe

Un intergroupe « Economie sociale » à Bruxelles

Le parlement européen s'est prononcé le 10 décembre dernier en faveur de la reconnaissance officielle d'un intergroupe sur l'Economie sociale. En effet, un intergroupe fonctionnait déjà depuis plusieurs années, mais il n'avait pas de reconnaissance légale. Voici quelques mois, le Parlement européen a donc adopté le rapport de Patrizia Toia, Députée européenne, en faveur de la reconnaissance de l'Economie sociale au niveau européen. La reconnaissance formelle de cet intergroupe dans les instances de fonctionnement de l'Europe est importante, car, pour la première fois, l'Economie sociale a accès aux services et facilités du Parlement et une meilleure visibilité aux travaux qui sont menés en interne par les députés. Rappelons qu'un intergroupe est un lieu de contacts permanent entre les parlementaires de tous les partis politiques et les acteurs de l'Economie sociale (représentants d'autres institutions européennes : membres du Comité économique et social européen, membres de la Commission Européenne, membres d'organisations représentatives de l'Economie sociale au niveau européen, acteurs de l'Economie sociale et des acteurs de la société civile en général...). C'est aussi un lieu où l'Economie sociale peut intervenir dans la construction de la politique européenne : marché intérieur, débat sur les Services Sociaux d'Intérêt Général – SSIG -, sur la santé et le handicap, sur la reconnaissance de différentes formes d'entreprendre, sur les politiques de l'emploi, etc.

Source : La lettre de l'Economie Sociale n° 1365 du 11 au 17 mars 2010



■ Ensemble, on est plus fort ! ■

La mobilisation a porté ses fruits !

La mobilisation des radios associatives, qui en très grand nombre ont saisi leurs députés et sénateurs dès réception de notre appel contre la nouvelle taxe sur les émetteurs, avait largement trouvé écho au cours des travaux parlementaires.

L'exonération des radios associatives est aujourd'hui annoncée par Christine Lagarde.

Dans une lettre à Emmanuel Boutterin, président du SNRL, le ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi rappelle que " l'article de la loi n°2009-1673 du 30 décembre 2009 pour la loi de finances pour 2010 a prévu la création d'une imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux qui s'applique notamment aux stations radioélectriques relevant de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication. Le montant de l'IFER pour cette catégorie de stations est fixé à 220 euros par station radioélectrique".

L'argumentation du SNRL et la mobilisation des radios, avec le soutien de l'amendement de la commission culture du Sénat et adopté par la Haute Assemblée ont donc bien porté leurs fruits puisque le ministre poursuit en déclarant que :

" Par ailleurs, les redevables de l'IFER sur les stations radioélectriques sont les personnes qui disposent de ces stations pour les besoins de leur activité professionnelle.

Dans ces conditions, les radios associatives qui n'exercent pas d'activité lucrative ne sont pas considérées comme exerçant une activité professionnelle.

Aussi, comme en matière de taxe professionnelle (1), les radios associatives non lucratives ne sont pas redevables de l'IFER.

En conséquence, la création de l'IFER ne modifie pas la situation des radios associatives qui n'étaient pas soumises à la taxe professionnelle car elles n'exerçaient pas d'activité lucrative."

(1) Art.1447 du CGI, documentation de base 6E 12, n°5 et suivants.

Le Syndicat National des radios libres se réjouit de cette décision qui satisfait pleinement ses demandes, et félicite les radios associatives qui par leur mobilisation ont permis ce succès.

Saint-Denis, le 29 mars 2010

Siège social : Tour Paris-Pleyel - 153, Bd Anatole France - 93200 Saint-Denis, France (métro "Carrefour Pleyel" ligne 13)
www.snrl.org - Présidence : 04.91.55.56.85 et snrl@online.fr - Relations Adhérents et FSER : 04.93.36.90.89 et snrl@wanadoo.fr
SYNDICAT DÉCLARÉ SELON LA LOI DU 21 MARS 1884, N° D'EXISTENCE 93 B 04-184 DU 22 MARS 2004 MEMBRE DE L'ALLIANCE POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE DE L'UNESCO 
Le SNRL est l'organisation professionnelle représentative des radios locales de catégorie A régies selon la Loi de 1986. Elle rassemble, au titre des dispositions du Livre IV du Code du Travail, les radios associatives réunies par une charte de référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, à la loi de la Liberté et à la Charte des journalistes, indépendantes des pouvoirs économiques, confessionnels et politiques. Le Syndicat National des Radios Libres est membre de l'USGIERES, l'Union des Syndicats et Groupements des Employeurs de l'Économie Sociale, union interprofessionnelle représentative des associations, fondations, manuelles et coopératives.



● conférence permanente des coordinations associatives

Communiqué de presse du 23 mars 2010

Nomination d'un nouveau Ministre à la jeunesse et aux solidarités actives : la vie associative une nouvelle fois oubliée ?

Après le remaniement ministériel du 22 mars 2010, Marc-Philippe DAUBRESSE succède à Martin HIRSCH au poste de Ministre de la jeunesse et des solidarités actives. Depuis plusieurs années, la vie associative comme secteur et comme champ de politique publique apparaît et disparaît de l'organigramme gouvernemental au gré des remaniements ministériels.

Lors de la passation de pouvoir entre le Haut-Commissaire et le nouveau ministre, celui-ci a notamment rappelé les grands chantiers qui composaient sa nouvelle feuille de route (notamment l'orientation, l'emploi des jeunes ou le service civique), mais n'a pas évoqué la vie associative alors même que la 2ème Conférence de la Vie Associative a eu lieu le 17 décembre 2009 et qu'elle doit maintenant être mise en oeuvre.

La CPCA félicite le nouveau ministre pour sa nomination et tient à lui rappeler les principaux points clés de la politique associative nationale :

- La sécurisation des relations contractuelles,
- une reconnaissance formelle des associations dans le dialogue civil avec les pouvoirs publics sur tous les sujets de société,
- un soutien fort à l'engagement associatif.

Les responsables associatifs voient aujourd'hui leurs missions sociales et sociétales véritablement exploser tant la demande est forte de solidarité et d'accompagnement, alors qu'ils vivent dans le même temps des restructurations de financements publics, une tension sur les dons privés, de nouvelles réglementations juridiques remettant parfois en cause des pans entiers du secteur... Cette conjoncture représente une pression forte sur l'encadrement bénévole, que le Haut-commissaire Martin Hirsch n'avait pourtant pas hésité à qualifier de « moteur de notre pays ».

La CPCA souhaite que le nouveau Ministre formule comme une priorité le soutien à la vie associative et mette en oeuvre dans les meilleurs délais les décisions et travaux de la 2ème CVA. La CPCA souhaite également que l'intitulé « vie associative » soit ajouté aux titres du nouveau ministre, signe de l'intérêt que porte certainement le gouvernement aux 14 millions de bénévoles et 1,6 millions de salarié(e)s qui composent ce secteur incontournable de l'économie sociale de notre pays.

Contact Presse : Erik Lavarde, CPCA, 28 place Saint-Georges, 01 40 36 80 10, <http://cpc.a.asso.fr>

La Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA) est l'instance où se rassemblent les différentes structures sectorielles et affinitaires représentatives des divers domaines de l'activité associative. Elle est un lieu d'interlocution politique indépendant qui travaille à une reconnaissance pleine et entière des valeurs et intérêts du monde associatif dans la société française. La CPCA regroupe aujourd'hui 16 coordinations associatives structurées nationalement, représentant près de 700 fédérations soit plus de 600 000 associations en France

La revue internationale de l'économie sociale RECMA

L'émergence de la notion d'utilité sociale dans le langage administratif est relativement récente et, bien sûr, interpelle l'Économie sociale et solidaire...

Maurice Parodi, Président du Collège coopératif Provence-Alpes-Méditerranée traite cette question dans le dernier numéro (315) de la Revue Internationale de l'Économie Sociale - RECMA – (Février 2010) : « Les principaux textes législatifs ou réglementaires qui s'y réfèrent explicitement remontent à la fin des années 90 ou au tout début des années 2000. Le concept théorique d'utilité sociale s'inscrit non seulement dans la gamme complète de l'ordre du discours des diverses sciences sociales et du langage courant ou les commentaires des acteurs, que ceux-ci relèvent de la sphère publique ou de la société civile (première partie). L'important travail de recherche-action engagé depuis une dizaine d'années par diverses équipes mixtes acteur-auteurs a permis de dégager les caractéristiques fondamentales de l'utilité sociale générée par les Entreprises et Organisations de l'Économie sociale (OESS), à partir des spécificités méritoires des associations et plus généralement des valeurs, principes et système de règles des OESS (deuxième partie). Il était donc possible de commencer à construire et à expérimenter les premières grilles d'autoévaluation ou d'autodiagnostic des structures de l'ES visant à objectiver, à faire reconnaître et à prendre en compte les divers types d'utilité sociale que pouvaient générer tout particulièrement ces OESS (troisième partie). Ces expérimentations de grilles d'autoévaluation de l'utilité sociale, articulées autour des principes coopératifs, font apparaître une différence fondamentale avec des entreprises de droit commun à finalité lucrative »



Pour que l'économie retrouve la raison

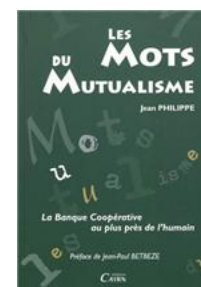
Les auteurs commencent par constater la *Déraison actuelle de l'économie* : misère quotidienne de la majeure partie de l'humanité, impasses de la visée du "toujours plus", violences du fonctionnement actuel de l'économie. Sont exposées ensuite *Les raisons de cette déraison* : ce fonctionnement est justifié par un ensemble de postures théoriques qui, de la notion de rationalité économique à la théorie économique dominante, tentent (et parviennent pour une large part) de régenter l'ensemble du social alors même qu'elles sont fondées sur une anthropologie dont la pauvreté insigne est reconnue depuis longtemps. *La rupture nécessaire* montre que la crise de 2008 et les basculements du monde (tant géopolitiques qu'écologiques) doivent nous conduire à abandonner ces impasses et ces (fausses) justifications. Il s'agit alors de *Reconstruire une raison économique*, d'une part en faisant retour à la notion de bien commun et, d'autre part, en remettant la discipline économique en rapport avec toutes les autres sciences humaines et, en particulier, avec des anthropologies réellement consistantes. L'ouvrage se termine par la présentation du triptyque *épistémique, éthique, pragmatique*, qui autorise des approches plurielles parmi lesquelles la *raison*, entendue ici en son sens fort de discernement, pourra choisir.



Claude Mouchot, Ed. Economica – 2010 – 23 €

Les mots du mutualiste

Les Banques mutualistes, dont plus d'un français sur deux est client, ont un grand défaut, elles sont discrètes. Pourtant, leur formidable résistance au temps et aux crises devrait nous interroger. Leur puissance aussi. Quel est le secret de leur longévité et de leur dynamisme ? Comment font-elles pour être si présentes dans les villes et les cantons de France ? Pour prendre leur place dans la mondialisation ? Pour intégrer des innovations aussi bouleversantes que les nouveaux usages d'Internet ? Mot après mot, ce livre explore ces banques par leurs racines, décrit leur action dans la société d'aujourd'hui et propose des pistes pour leur avenir. Il sait faire place à l'humour et parfois la provocation pour nous donner à voir les ressorts d'une banque persistante et résolument humaine.



Jean Philippe – Ed. Cairn – 2009 – 13€